

Image not found or type unknown



## changement de poste actuel

Par **fdavin13**, le **18/05/2013** à **12:16**

bonjour

je suis actuellement en cdi depuis 2 ans dans ma société est je suis conducteur de travaux sur mon contrat

mon patron me demande de reprendre le pistolet a peinture ce qui était mon poste il y a des années de ça est ce que j'ai le droit de refuser ce travail car je pense que c'est se dévaloriser vis a vis de tous mes collègues de travail Vu que normalement c'est a moi d'organiser est de superviser les taches a faire

merci de votre reponse

Par **P.M.**, le **18/05/2013** à **14:28**

Bonjour,

Vous pouvez refuser d'effectuer des tâches trop éloignées de votre qualification et du niveau de vos fonctions...